

« Refuser les soins médicaux aux prisonniers palestiniens », Oneg Ben-Dror, Médecins pour les droits de l'homme, 28.7.2025

Introduction

Bienvenue à ce deuxième rendez-vous de la semaine de *Eyes on Gaza*. Comme toujours, ces rencontres visent à maintenir notre attention sur la guerre d'extermination en cours à Gaza. Mais elles cherchent aussi à mettre en lumière les contextes plus larges et les mécanismes profonds de déshumanisation et de contrôle qui rendent de telles horreurs possibles. Aujourd'hui, nous allons nous concentrer sur l'un de ces aspects. Notre invitée est Oneg Ben-Dror, coordinatrice de projets au sein du département des prisonniers de *Médecins pour les droits de l'homme – Israël*. Elle va nous parler du refus de traitement médical imposé aux prisonniers palestiniens, utilisé comme un instrument de punition. Merci, Oneg, d'être avec nous aujourd'hui.

Intervention

Merci de m'avoir invitée. Je pense qu'il est essentiel de commencer par préciser que le refus de soins médicaux dans les prisons n'est pas le fruit d'un dysfonctionnement ou d'une négligence : il s'agit d'une politique officielle. Bien avant le 7 octobre, le ministre Itamar Ben-Gvir avait déjà tenté de la promouvoir à travers différentes propositions de loi. Après le 7 octobre, il a trouvé le champ libre pour la mettre en œuvre, sans aucun contrôle : ni judiciaire, ni parlementaire, ni de la part du Service pénitentiaire israélien, ni du système de santé publique.

Que signifie concrètement ce "refus de traitement médical" ? Depuis plusieurs mois, depuis le début de la guerre, tous les soins en dehors du système carcéral ont été suspendus. Cela inclut les examens d'imagerie, les consultations auprès de spécialistes, les opérations chirurgicales, ainsi que des traitements vitaux comme la chimiothérapie pour les malades atteints de cancer. Par ailleurs, les médicaments pour les détenus atteints de maladies chroniques ont été coupés. L'accès aux cliniques pénitentiaires est pratiquement inexistant, et ce depuis près de deux ans. Cela veut dire que toute personne blessée ou souffrant d'une maladie chronique ne bénéficie ni de suivi, ni de soins spécialisés. Le Service pénitentiaire n'oriente aujourd'hui les prisonniers que dans des cas extrêmement critiques — et encore, pas systématiquement, souvent avec un retard considérable. Le résultat est que des dizaines de Palestiniens sont morts en prison à la suite de négligence médicale, alors que des soins appropriés auraient pu leur sauver la vie. En fait, un détenu qui demande à voir un médecin n'en rencontre presque jamais, sauf en cas d'intervention extérieure, comme celle de *Médecins pour les droits de l'homme*.

Il faut aussi rappeler que ce refus de soins s'inscrit dans une politique officielle plus large, comprenant des conditions de détention effroyables imposées par le Service pénitentiaire sous les directives du ministre : surpopulation extrême, absence d'hygiène et de produits d'hygiène, rationnement alimentaire. Chaque prisonnier palestinien est ainsi exposé aux maladies infectieuses et contagieuses, notamment cutanées. L'épidémie de gale fait rage dans les prisons depuis plus d'un an. Des milliers de détenus ont été contaminés, beaucoup ont développé des infections secondaires et des inflammations de la peau, et tous souffrent de démangeaisons insupportables depuis plus d'un an sans qu'aucun traitement ne vienne soulager leur souffrance. Malgré des recours répétés, y compris devant les tribunaux, le Service pénitentiaire refuse de fournir les soins nécessaires pour éradiquer la maladie et endiguer sa propagation massive. En pratique, cela est devenu un outil de torture. Les médecins des prisons participent ainsi à cette politique officielle contre les prisonniers palestiniens — une politique de torture et de punition mise en œuvre par le biais du refus de soins.

Un autre exemple de cette politique est apparu avec la propagation d'une maladie intestinale dans l'une des prisons. Des dizaines de Palestiniens, y compris des mineurs, ont souffert pendant des semaines de diarrhées, de douleurs abdominales et de vomissements prolongés, sans aucun traitement. Certains ont perdu tellement de poids qu'en un mois ils n'affichaient plus que 40 kilos,

perdant des dizaines de kilogrammes, à la fois en raison de la faim imposée et de la maladie digestive laissée sans soins. L'un d'entre eux, un adolescent de 17 ans, Walid Ahmad, est mort dans la prison de Mégiddo. Atteint de la même maladie, il avait souffert pendant des mois de la faim, de diarrhées et de déshydratation, mais n'a reçu aucune réponse, jusqu'à succomber à une malnutrition sévère.

Il est essentiel de comprendre que cette méthode de torture — le refus de soins médicaux — n'est pas une simple formule rhétorique. Elle a des conséquences concrètes et dévastatrices. Des patients subissent des dommages irréversibles. Certains sont restés handicapés à vie, allant jusqu'à la paralysie, conséquence d'une gale non traitée et d'expositions à d'autres infections. Et parallèlement, la réalité est que des dizaines et des dizaines de détenus palestiniens sont morts directement du fait de l'absence de soins.